

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

**Décision du 27 juin 2013 portant nomination des représentants du personnel au comité technique de l'administration centrale institué au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie**

NOR : DEVK1316996S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics ;

Vu l'arrêté du 27 juin 2011 portant création de comités techniques au sein des services du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu le procès-verbal de recensement et de dépouillement des votes du comité technique de l'administration centrale du 26 octobre 2011 en vue de la désignation des représentants du personnel au comité technique de l'administration centrale ;

Vu la décision du directeur des ressources humaines du 10 juin 2013 relative à la composition du comité technique de l'administration centrale ;

Vu la lettre de proposition de l'organisation CGT du 25 juin 2013 relative au remplacement de Mme Colette WATELLIER, membre titulaire, affectée à la DGITM, dont le départ à la retraite sera effectif au 30 juin 2013 ;

Sur la proposition du directeur des ressources humaines,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Chantal RELAND est nommée au comité technique de l'administration centrale en qualité de représentant du personnel comme membre suppléant, au titre de l'organisation CFDT, en remplacement de Mme Catherine LISSA.

Article 2

L'article 1<sup>er</sup> de la décision du 14 septembre 2012 est modifié comme suit :

1. Titulaires

*Au titre de l'organisation FO*

Mme Jacqueline BALZA.  
M. Yves DARLOT.  
M. Maël ANDRIEU.  
M. Maxime JEBALI.

*Au titre de l'organisation CGT*

Mme Marie-Christine VAN MARLE.  
M. Francis COMBROUZE.  
Mme Patricia CERISAY.

*Au titre de l'organisation CFDT*

M. Alain POULLEAU.  
Mme Anne BOISOUX-JAY.

*Au titre de l'organisation UNSA*

M. François PYOT.

## 2. Suppléants

### *Au titre de l'organisation FO*

Mme Françoise LEFEVRE.  
M. Christian LEMOINE.  
M. Philippe LE-GUILLOU.  
M. Mathieu HERVE.

### *Au titre de l'organisation CGT*

M. Patrick GOUGE.  
M. Arnaud DEMAY.  
Mme Gwenaëlle JOURDREN.

### *Au titre de l'organisation CFDT*

M. Jacques MYARA.  
Mme Chantal RELAND.

### *Au titre de l'organisation UNSA*

Mme Colette VANDAELE.

### Article final

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 27 juin 2013.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur des ressources humaines,*  
F. CAZOTTES